



Loi EL KHOMRI : La CFE-CGC propose une voie pour sortir du blocage.

PP 17 09/06/2016

Préparé sans concertation, ce projet de loi EL KHOMRI porte en lui toutes les raisons de la colère sociale. La CFE-CGC n'a pas varié dans son opposition au texte.

CFE-CGC

59 rue du Rocher

75008 Paris

☎ 01 55 30 12 12

www.cfecgc.org

Véritable « catalogue » de mesures sensées flexibiliser le marché du travail, cette loi n'aura aucun impact positif sur la compétitivité économique des entreprises.

Au contraire, l'introduction d'un principe (article 2) d'inversion de la hiérarchie des normes ouvrirait sans limite le champ de la concurrence par le dumping social avec de lourdes conséquences sur l'emploi.

**François HOMMERIL
Président**

Pour autant, conformément à sa ligne, la CFE-CGC a participé au processus d'amendement parlementaire du projet de loi sans varier de son avis négatif initial, malgré quelques améliorations par endroit. Processus interrompu par l'utilisation du 49.3.

La tension sociale aujourd'hui est à son comble. L'urgence de sortir de la situation de blocage des positions n'a jamais été aussi forte.

Pierre Jan

**Relations Presse et
institutionnelles**

01 55 30 12 92

06 32 05 69 02

pierre.jan@cfecgc.fr

La CFE-CGC appelle à la raison. Le processus parlementaire doit être suspendu et les articles relatifs à une inversion de la hiérarchie des normes renvoyés à la concertation sociale.

Le retour nécessaire à la concertation sociale sera possible à condition de cesser l'instrumentalisation d'un bloc sensé être réformiste contre un autre qui serait contre tout.

La CFE-CGC refuse la caricature des positions, rappelant que l'intelligence est toujours une option disponible pour ceux que la concorde sociale n'effraie pas.

La CFE-CGC veut donner une chance à la sortie de crise et comme pour les dates précédentes, n'appelle pas à manifester le 14 juin prochain.

Contact CFE-CGC François HOMMERIL président de la CFE-CGC – 06 62 00 50 42